



## **LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE LAURIE-LINE LALLEMAND RAYMOND NOMMÉE MAIRESSE SUPPLÉANTE**



**Saint-Basile-le-Grand, le 2 décembre 2021** – Lors de la séance ordinaire du 22 novembre dernier, Mme Laurie-Line Lallemand-Raymond, conseillère municipale du district n° 1, a été nommée afin d’assumer les fonctions de mairesse suppléante pour la période du 23 novembre 2021 au 22 mars 2022. Il a également été résolu qu’elle soit autorisée à signer tout document ou effet bancaire lorsque requis.

En vertu de la Loi sur les cités et villes, le conseil municipal est tenu de nommer un maire suppléant ou une mairesse suppléante, pour la période qu’il détermine, afin d’exercer les pouvoirs du maire lorsque ce dernier est absent ou qu’il est empêché de remplir les devoirs de sa charge.

Mme Lallemand-Raymond est responsable des dossiers relatifs à la sécurité publique. Elle est également membre de divers comités municipaux, dont le comité de circulation, le comité de consultation famille, le comité de démolition et le comité aviseur sur la circulation ferroviaire.

Pour en savoir plus sur les membres du conseil municipal, consultez le [villesblg.ca/bottin](http://villesblg.ca/bottin).

- 30 -

Source : Annabel Rousseau, agente de communications  
Service des communications et des relations avec les citoyens  
450 461-8000, poste 8111 | [a.rousseau@villesblg.ca](mailto:a.rousseau@villesblg.ca)

### **Demandes médias**

Stéphanie Plamondon, directrice  
Service des communications et des relations avec les citoyens  
450 461-8000, poste 8107 | [s.plamondon@villesblg.ca](mailto:s.plamondon@villesblg.ca)